



Association Royale

Centre d'Activités Sous-marines du Hainaut

(Association Sans But Lucratif)

Organisation des plongées à la Croisette en phase 9b de déconfinement Covid 19

Seuls les plongeurs appartenant au Groupe 3 sont autorisés à plonger c'est à dire : **Les plongeurs ne peuvent avoir été testé positifs ni avoir eu des contacts avec une personne positive ou avoir eu des symptômes du Covid19.** (voir recommandations médicales).

1. La plongée est à nouveau autorisée à condition qu'elle ne donne pas lieu à des rassemblement de plus de **25 personnes**.
2. Néanmoins, le virus circule encore, le mot d'ordre est « pas de rassemblement – gardez vos distances » !
3. Au sein de la palanquée, il faut aussi garder ses distances et porter le masque.
4. **L'inscription préalable est obligatoire** comme décrit dans la procédure d'inscription sur « croisette.be ». Une Hr d'arrivée sur le site et une Hr de mise à l'eau seront communiqués lors de la confirmation de la réservation ainsi qu'une Hr de départ du site. Les palanquées seront donc espacées dans l'espace et dans le temps. Le respect de cet horaire est primordial ! **L'entrée du site sera refusée avant l'Hr mentionnée sur votre réservation.**
5. A l'arrivée, le chef de palanquée présente au responsable du bar la ou les feuilles d'inscription signées. **Il paie les plongées.** Il veille au respect des hr de mise à l'eau.
6. **Les véhicules seront garés tête bêche afin de garder la distanciation.**
7. Les plongeurs veilleront à maintenir en toutes occasions la distanciation sociale prévue de 1,50m minimum. Le port du masque bucco-nasal est obligatoire. Il est obligatoire à l'intérieur des bâtiments.
8. **Les vestiaires** ne sont pas accessibles.
9. **Le gonflage** sera disponible. Veuillez déposer votre bouteille devant l'écriteau « bouteilles vides ». Veuillez payer au bar et présenter le ticket au gonfleur. Le gonfleur se chargera de désinfecter la robinetterie avant le gonflage. Après le gonflage votre bouteille se trouvera en dessous de l'écriteau « bouteilles pleines ». Veuillez ne toucher que votre bouteille. Evitez tout regroupement au gonflage, gardez vos distances ! Une seule personne dans le local pour déposer ou récupérer sa bouteille.
10. Les palanquées de 2 à 4 plongeurs maximum, se rendront à la carrière en maintenant une distance de plus de 1,50m entre les palanquées **en fonction de l'horaire de mise à l'eau.**
11. **Maximum DEUX palanquées** peuvent se trouver sur le ponton simultanément. Les briefings et check équipement se feront sur le parking ou sur la dalle avant de descendre sur le ponton en respectant la distanciation.
12. **Une palanquée de sécurité de surface sera obligatoire en permanence et à tour de rôle (tournante).**
13. **La mise à l'eau se fait au ponton, la sortie de l'eau se fait par la sortie « enfant » sauf pour les dernières palanquées qui assureront la sécurité de surface à tour de rôle pour la dernière palanquée à leur sortie de l'eau sur le ponton.**

Siège social : Rue François Hittélet 86
5190 Jemeppe sur Sambre



TVA BE 0412.831.505
Ent.: 4128.31.505

BNP BE51 2600 0611 0362

14. Le détendeur de secours (Octopus) sera testé sans mise en bouche, il pourrait servir à un autre.
15. Si une file d'attente se crée sur la dalle à la descente du ponton, il convient de garder les distances de + de 1,50M. Vu les horaires de mise à l'eau programmés, il ne devrait jamais avoir de file.
16. Le rinçage des masques ne se fera que dans le seau prévu à cet effet. Des jerrycans d'eau de ville sont disponibles pour évacuer le désinfectant et le détergent. Il est recommandé d'utiliser un anti bué commercial.
17. **La durée de la plongée est limitée à 45minutes afin de permettre à un maximum de plongeur de plonger.**
18. **Seule la palanquée de sécu peut rester sur le ponton. La palanquée 1 se met à l'eau quand la palanquée 2 arrive sur le ponton, la palanquée 2 se met à l'eau quand la palanquée 3 arrive et ainsi de suite.**
19. **Les plongées se feront en NO DECO ! (NDL 5minutes à respecter).**
20. Les débriefings se feront sur le parking et à distance de sécurité.
21. Comme personne ne peut être certain qu'il n'a pas été contaminé au préalable, les mesures de sécurité suivantes seront d'application :
 - a. Les exercices et baptêmes sont autorisés selon les directives propres à chaque fédération. Les exercices de remontée sont interdits.
 - b. La durée de la plongée n'excédera pas 45 minutes.
 - c. Tout signe d'essoufflement implique une fin de plongée et une remontée contrôlée.
 - d. La vitesse de remontée sera particulièrement lente dans les derniers 5m.
22. **Le bar est accessible pour les commandes de boisson.** . Mais les consommations seront consommées dehors sur la terrasse ! **Des tables de Maximum 4 personnes** seront dressées. Il est INTERDIT de regrouper des tables !
23. **Il est demandé de ranger ses vidanges dans les bacs devant le bar** afin d'éviter les manipulations par les bénévoles.
24. **Les boissons personnelles sont interdites sur le site, seule une petite bouteille d'eau pour la réhydratation est autorisée.**
25. Un gel hydroalcoolique est disponible au bar.
26. Les toilettes sont accessibles, une personne à la fois. Avec obligatoirement, lavage des mains **avant et après** le passage aux toilettes. Un produit désinfectant sera disponible pour désinfecter le siège avant l'usage. **La sortie se fait par la porte arrière (pas de croisement).**
27. Merci de respecter la distanciation marquée au sol en cas de file aux toilettes.
28. Si à un moment donné vous suspectez avoir touché un objet qui aurait pu être contaminé, allez-vous laver les mains !
29. Nous comptons sur votre sens des responsabilités. Au mieux nous appliquons tous ces mesures, au plus vite nous pourrions reprendre une existence normale.

Le Conseil d'Administration

